

d'ailleurs — nous —
sommés **d'ici**

CAHIER DE DOLÉANCES

ROUEN

MOBILISATION NATIONALE ET UNITAIRE

- CONTRE LE RACISME**
- CONTRE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT**
- POUR LA RÉGULARISATION DES SANS PAPIERS**

Présentation du cahier de doléances

Vous trouverez dans ce document :

- L'appel national lancé par le collectif « D'ailleurs nous sommes d'ici » (p 3).
- Les objectifs et les destinataires de ce cahier (p 4).
- Semaine d'observation à la préfecture de Rouen (pp 5-6-7-8).
- Témoignages à propos de la préfecture de Rouen (pp 9-10-11).
- Les tests osseux (p 12-13).
- Le logement (p14).
- Les lycéens majeurs (p 15).
- Les revendications (p 16).
- La liste des collectifs qui ont participé à la rédaction de ce cahier (p 17).

Appel national du collectif « D'ailleurs nous sommes d'ici ».

Au lendemain de la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle de 2007 était créé, pour la première fois dans l'histoire de la République, un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-développement. Depuis, des dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière, hommes, femmes, enfants, sont traqués, arrêtés et expulsés, y compris dans un pays en guerre comme l'Afghanistan. Voulu par le chef de l'Etat, mise en œuvre par ses gouvernements successifs, le ministère de l'Intérieur aujourd'hui, et soutenue par l'UMP et ses alliés à l'Assemblée, cette politique est inacceptable car elle viole des principes humanitaires élémentaires et des dispositions internationales ratifiées par la France. A cela se sont ajoutés les effets désastreux du pseudo-débat sur l'identité nationale puis la chasse aux Roms.

Pour que cesse cette situation qui porte atteinte à des droits fondamentaux, menace gravement le droit d'asile et ruine l'existence des personnes étrangères visées, nous appelons à une manifestation nationale et unitaire au mois de mai 2011, à la date anniversaire de la création du ministère de l'Immigration qui perdure aujourd'hui sous une autre forme. Nous exigeons sa suppression, l'arrêt immédiat de cette politique et la régularisation des sans-papiers.

Les premiers signataires sont :

Syndicats : • CGT – Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture (FERC) • CGT – Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique (SNTRS). • CGT – Educ'Action (UNSEN). • CGT – FERC Sup (enseignement supérieur – national) • La Confédération paysanne • CGT Saint-Gobain Aubervilliers (93) • Fédération CGT Spectacle (FNSAC) • EMANCIPATION tendance intersyndicale • Fédération syndicale unitaire (FSU) • FGTE-CFDT (fédération générale des transports et de l'équipement) • SOLIDAIRES • SOLIDAIRES-Justice • SUD-Education • Fédération SUD Etudiant • SUD Etudiant 34 • Sud Santé sociaux 80 • Fédération Solidaires SUD Emploi • SUD Energie • SUD PTT 86, Poitiers • Syndicat des avocats de France (SAF) • Syndicat de la Magistrature • L'Union nationale des étudiants de France (UNEF) • Union nationale lycéenne (UNL) • UNSA Santé Oise (60) • UNSA Oise • SE-UNSA Oise.

Organisations politiques : • Association des communistes unitaires (ACU) • Les Alternatifs • Convention pour la 6^e République (C6R) • Europe Ecologie les Verts (EELV) • La Gauche Unitaire • Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique (FASE) • Les Jeunes Verts • Mouvement des Jeunes Communistes (MJC) • Mouvement Jeunes Socialistes de Gironde • Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) • Parti Communiste Français (PCF) • Parti communistes des ouvriers de France (PCOF) • Parti des indigènes de la République (PIR) • Partit Occitan • Rouges Vifs 13 • Union Démocratique Bretonne (UDB) • Union des Révolutionnaires-Communistes de France.

Liste complète sur le site du collectif : <http://dailleursnousommesdici.org/signataires>

Destinataires du cahier de doléances

Dans le cadre de l'appel national et unitaire du collectif *D'ailleurs nous sommes d'ici*, le Collectif des Sans Papiers de l'Agglo de Rouen, le Comité de Défense des Libertés Fondamentales et le RESF Rouen ont décidé de rédiger ensemble un cahier de doléances. Il porte essentiellement sur l'accueil des étrangers à la préfecture ; il évoque également la question du logement et des tests osseux. Le cahier se termine par une plateforme revendicative qui porte à la fois sur des enjeux locaux et nationaux.

Il sera envoyé

- à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime
- au collectif *D'ailleurs nous sommes d'ici* qui élaborera une synthèse des cahiers de doléances qui lui seront parvenus pour l'envoyer ensuite aux partis politiques.

Il sera remis à la presse le 28 mai à 14h30, au départ de la manifestation qui partira de la préfecture.

Semaine d'observation à la préfecture de Rouen

Observation à la préfecture : lundi 4 avril 2011 (RESF Rouen et LDH Rouen).

Nous avons constaté une queue de 150 personnes devant la préfecture. L'ouverture s'est faite dans le calme. Là-haut il y a eu rapidement 100 personnes en permanence devant les deux guichets. Mme X accueillait les gens et les aiguillait. Il y avait 4 policiers devant la salle de rendez vous dont la fonction essentielle était l'intimidation. Les gens ont fait la queue en moyenne pendant 2 heures quelle que soit la raison de leur venue (pêle-mêle : retirer la carte de séjour, venir faire part d'un changement d'adresse, prendre un rendez-vous, prendre connaissance de l'avis du médecin de la DDAS...). Les malades, femmes enceintes, personnes âgées sont restées debout. Il y a eu ce matin six tickets.

Les deux employés du pré-accueil réagissaient différemment: l'une se servait de son micro ce qui rendait impossible toute confidentialité. L'autre était discret. La salle de rendez-vous était par contraste très calme.

Observation à la préfecture : mardi 5 avril 2011 (RESF Rouen et CIMADE).

File d'attente devant les grilles : une centaine de personnes, la première est arrivée à 4h du matin. Au pré-accueil: 2 guichets ouverts, 3 responsables du service étaient présents à l'ouverture. A 9h, il y avait une trentaine de personnes, à 12h30, toutes étaient passées. A 11h, des tickets ont été remis aux présents, très peu de personnes sont venues après cette heure (je crois qu'il n'y a eu qu'un couple de jeunes asiatiques).

De nombreuses nationalités étaient représentées : congolaise, sénégalaise, tunisienne, turque, érythréenne, gabonaise, géorgienne, russe, algérienne.

Les gens sont là pour des raisons différentes : recherche d'un rendez-vous (quelques tickets 55 ont été donnés), transfert de dossier, demande de dossier, changement d'adresse, titre républicain pour enfants mineurs, remboursement de timbres, cartes de séjours, etc.

La plupart des personnes présentes sont venues plusieurs fois, entre 2 et 6 fois. Elles savaient quels étaient les papiers à fournir (pour celles à qui j'ai posé la question).

Attitude du personnel : elle est considérée par certains comme correcte, par d'autres comme assez agressive. Incident : un échange vif mais bref a eu lieu entre la préposée au guichet et une jeune femme russe qui parlait en russe avec une amie. La préposée s'est senti agressée sans raison aucune.

Les reproches formulés par les usagers : il n'y a qu'une seule file pour tous les cas et situations. Certains proposent qu'il y ait un distributeur de tickets pour éviter l'attente trop longue, debout, dans la file. La nécessité de venir porter des documents ou de venir en retirer alors que ceux-ci pourraient être envoyés ou mis en libre-accès (pour certains). L'obligation de la présence amène les travailleurs à perdre des heures de travail ou à demander des autorisations d'absence exceptionnelles.

L'absence de discrétion : problème des micros, des sièges trop éloignés des guichets, tout le monde entend tout.

Le défaut de signalétique : l'appellation « pré accueil des étrangers » est trop vague pour toutes les situations gérées par ce bureau. Il faudrait une personne à l'accueil qui pourrait orienter les uns et les autres vers des guichets plus ciblés ou à défaut une meilleure signalétique.

A la préfecture de Nancy, selon un témoignage, l'accueil des étrangers semble mieux organisé. D'abord, il y a 5 guichets ouverts toutes les journées. Puis les gens prennent un ticket d'attente comme à l'hôpital. Le délai entre un récépissé et un titre de séjour est de 2 mois.

En conclusion, la matinée s'est déroulée sans incident majeur, un policier a accompagné un couple. Mais, les personnes avec lesquelles j'ai discuté éprouvent un réel sentiment d'humiliation. Venir à la Préfecture est une angoisse, liée, bien sûr à leur avenir mais aussi liée à un problème de compréhension du langage administratif.

Observation à la préfecture : mercredi 6 Avril 2011 (RESF Rouen et LDH Rouen).

A 8h30, 70 personnes attendent sur le trottoir de la préfecture.

A 9h, 100 personnes adultes attendent, ainsi que de nombreux enfants.

Un employé de la Préfecture semble surveiller les opérations.

A 9h, les grilles ouvrent. 60 personnes se rendent au pré-accueil des étrangers.

Les autres sont au service des cartes grises.

L'entrée est calme. Deux, puis trois personnes de la Préfecture les accueillent.

Dans un hall, un serpentín délimité par des cordons de sécurité.

-2 guichets fermés par une vitre, sans hygiaphone, mais avec micro. On entend de l'extérieur ce qui est dit par la fonctionnaire, sans confidentialité. Les documents sont glissés dans un tiroir.

- Un seul siège est fixé au sol, à chaque guichet. Les couples doivent s'asseoir à deux sur le siège. Les enfants sont debout à côté du siège.

Quelques sièges sont disposés le long des murs, mais personne n'ose s'y asseoir de peur de perdre sa place dans la file d'attente (il est à noter qu'au service des cartes grises les gens prennent un ticket qui leur permet de s'absenter).

-Vers 9h15, 4 policiers viennent voir : « *Y'a pas de problème ?* » et repartent.

-Une employée de la Préfecture nous aborde : « *Il ne faut pas semer le trouble dans la file d'attente et nous empêcher de travailler ! Vous avez bien entendu ce que je vous dis ?* »

Entre 9h et 13h toutes les personnes ont été reçues, alors que, à 11h, il a été distribué un papier pour prouver les présents à 11h. Ceux qui arriveront plus tard ne seront pas reçus.

Il nous est impossible de savoir combien de « ticket 55 » ont été distribués. Deux personnes, à notre connaissance, en ont bénéficié.

Les rendez-vous sont à 6 mois (septembre)

Quelles sont les demandes?

- Changement de statut (étudiant vers carte de salarie, étudiant vers auto-entrepreneur...)
- Prise de rendez-vous pour déposer un dossier.
- Dépôt de dossier (refus en cas d'une pièce manquante).
- Désir de faire venir un enfant très malade de Côte d'Ivoire (reprendre rendez-vous avec le papier manquant).
- Renouvellement de titre de séjour.
- Obtention de la carte de séjour qui doit être prête. Si elle n'est pas prête, récépissé de trois mois.
- Demande titre de séjour pour mère d'enfant(s) français.
- Demande de titre républicain pour un enfant.
- Changement d'adresse.

Un exemple de conversation avec haut-parleur au guichet : « *Elle connaît le respect dû aux adultes, votre fille ?* » (il s'agissait d'une femme avec ses quatre enfants collés contre elle au guichet)

« *Je ne suis pas votre secrétaire, allez ranger vos papiers !* ».

« *Si vous donnez les pièces au compte-gouttes, demain on y est encore !* ».

A 13h, il reste moins de 10 personnes, une fonctionnaire nous pose la question :

« *Qu'est-ce que vous faites là depuis ce matin ?* »

- *On observe.*

- *Ah bon ! Vous êtes du F.B.I. ?* »

Tout le monde est excédé.

Observation à la préfecture : vendredi 8 avril 2011 (RESF Rouen).

Arrivée à 8h45 : à l'extérieur la file d'attente n'est pas très importante : 70 personnes environ.

A 8h55 la file grossit assez rapidement jusqu'à atteindre une centaine de personnes.

Une personne me dit être arrivée vers 8h ; il y a à peu près 10 personnes devant elle jusqu'à la grille.

Dans la salle d'accueil, les personnes se placent dans le serpent. Mme X, du service immigration, vient constater si cela se passe bien et parle avec des personnes dans la file. Elle dit en passant,

devant moi et de façon agressive : « *Vous voyez, il y a des gens qui nous serrent la main et nous remercient.* » (Réaction à l'article de Paris Normandie paru la veille décrivant les mauvaises conditions du service accueil).

On a pu constater que les guichetiers ont très peu utilisé le micro. Une personne du service immigration venait régulièrement. Aucun vigile, aucun agent de police.

Nous avons pu parler avec les gens et observer ce qui se passait sans problème :

70 personnes étaient là à 9 h.

48 personnes observées à partir de 10h :

1h30 à 2 h d'attente pour 1 minute au guichet :

- demande de renseignements.
- retirer un formulaire de demande de carte.
- demande de rendez-vous.

Pour 3 minutes au guichet :

- renouvellement de carte.
- changement d'adresse

Les agents du guichet proposent à 2 personnes qui étaient venues prendre des rendez-vous pour une autre personne de faire venir cette personne au guichet avant 11 h et qu'ils leur donneraient un rendez-vous sans refaire la queue.

Organisation : pour les renouvellements de carte : on fait revenir plusieurs fois les personnes aux guichets – on leur demande d'aller faire les photocopies qui manquent, elles reviennent au guichet, puis on leur demande d'aller chercher et payer leur timbres et de revenir. Les dossiers de ces personnes sont donc repris plusieurs fois.

A 11h10 panne du logiciel de rendez-vous : une personne est venue prévenir les gens que le service allait relancer le système. 10 minutes après, le logiciel remarquait (un monsieur nous fait remarquer que cela s'était produit en janvier. On leur avait dit de revenir un autre jour).

Dans les entretiens avec les personnes transparaissent les reproches suivants :

- le temps d'attente,
- le fait d'être obligé de revenir plusieurs fois et donc de perdre des matinées de travail.
- pour demander un renseignement, il faut faire attendre deux heures : il faudrait des guichets différents suivant les demandes.
- on leur parle mal, sur un ton méprisant (ce qui n'était pas le cas ce vendredi).
- il faudrait des chaises : une personne invalide ne peut pas faire la queue – un monsieur a accepté de garder sa place, elle a donc pu aller s'asseoir sur une des chaises autour de la salle et revenir dans la file quand ce fut son tour au guichet.

Dans la salle des rendez-vous, peu de personnes : trois à 9h, une dizaine vers 10h et à 12h30 tous les guichets étaient fermés et il n'y avait plus personne dans la salle.

Les personnes présentes venaient du Maroc, Algérie, Sénégal, Burkina, Chine. Il y avait aussi une japonaise, un mauricien, un argentin.

Les rendez-vous sont donnés pour le mois d'octobre 2011.

Témoignages à propos de la préfecture de Rouen

Témoignage : le 22 Octobre 2010 à la préfecture (RESF Rouen).

Depuis trois jours j'accompagne monsieur et madame X à la préfecture. Monsieur essaie d'obtenir un ticket 55. On avait refusé le dossier au guichet (manque d'attestation d'hébergement) .Or, le certificat d'hébergement est maintenant disponible.

Monsieur X ne parvient pas à obtenir son ticket : il arrive à 5 heures , vendredi 16, il était 15^{ème} (12 tickets sont délivrés) , lundi 18 , il était 12^{ème} (9 tickets) , hier il était 9^{ème} (5 tickets) .

Quand j'arrive à 9h devant la porte de la préfecture , on ouvre tout juste la porte , il y a bousculade , l'atmosphère est plus tendue que les autres jours , après un passage de 2 personnes , les policiers referment la porte , menacent de ne plus laisser entrer personne , ils donnent des ordres (« ne courez pas » , « poussez vous » , « mettez vous par 5 ») , appellent des chefs.

Un policier sort et dit : « Bon, je passe au milieu : les étrangers à droite, les autres à gauche ». Derrière parmi « les cartes grises » on entend « Moi , je vous aide , on les pousse » . Quelque'un brandit sa carte d'identité : « Moi, je suis Français, je passe ! ».

Finalement les gens obéissent : les étrangers se rangent à droite, les portes sont ouvertes : « D'abord les cartes grises ! ».

Puis on entend : « Madame, avec la poussette, passez ! Mais la prochaine fois n'amenez pas d'enfant ; ce n'est pas sa place ! » « Toi, pousse toi ! ».

Monsieur et madame X ont franchi le barrage, moi je reste en retrait : j'attends que le flot soit écoulé. Je m'adresse au chef de la sécurité qui me répond qu'il n'y a pas moyen de faire autrement.

Le 24 Octobre monsieur X a obtenu le fameux ticket mais un seul pour son épouse. Pour lui ce sera un rendez vous en Avril (dans 6 mois).

Faux espoirs : quatre heures d'attente pour ... une OQTF (RESF Rouen).

Janvier 2011. M. a rendez-vous à la préfecture de Rouen à 10h30. Déboutée du droit d'asile, je la préviens : elle va recevoir une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire). Elle décide d'y aller quand même. Elle dépose un dossier de demande de carte de séjour Vie privée Vie familiale. Au guichet, on lui prend son dossier. On lui dit de patienter. On va étudier son dossier dans les services. Espoir : « On va étudier son dossier ». On la rappelle vers midi. « On étudie votre dossier, revenez à 13h30 ». Elle revient à 13h30. On lui dit qu'on l'appellera. Les heures passent. Je la rejoins à 15h30. Elle me dit : « C'est bon signe, c'est qu'ils étudient mon dossier ». Oui peut-être. A 15h45, on vient la chercher. Un monsieur très « humain ». On emmène M. dans un bureau. On lui dit : « On va vous remettre une OBLIGATION DE QUITTER LE TERRITOIRE ». Elle s'écroule en larmes. Mais pourquoi ? Vous avez étudié mon dossier : oui mais ... 4 heures d'attente, pour avoir le temps d'écrire, de faire signer l'OQTF par le secrétaire général.

Arrestation à la préfecture de Rouen (LDH Rouen).

Le jeudi 9 octobre 2009, j'accompagne Mme X à la préfecture de Rouen, où elle a rendez-vous à 13 heures. Nous avons constitué un dossier de régularisation pour cette femme de 50 ans, qui vit en France depuis 6 ans, et à laquelle le regroupement familial a été refusé. Ses parents et deux de ses frères vivent légalement en France. Elle est veuve sans enfants.

Au guichet, j'apprends que Mme X a reçu il y a presque un an une OQTF (obligation de quitter le territoire français) contre laquelle, par manque d'information, elle n'a pas fait appel.

Cependant, au guichet, le fonctionnaire semble prendre en compte la durée qui s'est écoulée sans que cette OQTF n'ait été exécutée. Nous pensons qu'il peut établir un nouveau dossier, et il ne nous contredit pas. Il commence à établir un nouveau dossier vie privée et familial. Il part « *se renseigner* », revient, et semble accepter les documents fournis par Mme X : passeport, photos, certificats divers.... Puis ce fonctionnaire nous demande de regagner nos places et d'attendre que l'on nous appelle, ce que nous faisons de bonne grâce. Environ 1/2 h plus tard, on nous appelle au guichet, et du couloir proche surgissent deux policiers (un homme et une femme) qui procèdent à l'arrestation de Mme X, médusée. Il aurait suffi de quelques semaines pour que l'OQTF soit périmée ; le fonctionnaire pouvait nous le faire savoir. C'est donc en conscience, sans obligation aucune, que, faisant preuve de zèle, il a appelé la police ou ses supérieurs qui l'ont fait à sa place. Madame X n'a pas été présentée devant le juge des libertés et de la détention, puisque en moins de 48 heures la préfecture avait conclu son départ. **Son avion est parti le samedi 11 octobre à 16H30.**

Suite à une observation directe le mercredi 1^{er} décembre 2010, j'ai constaté :

- Un manque de personnel, d'où un nombre limité de guichets ouverts, un guichet pour retirer les titres de séjour, un guichet pour les demandes de rendez-vous et d'informations.
- Pas de personnel non plus pour guider les usagers vers le bon guichet et la bonne file d'attente.
- Pas d'indication fléchée pour guider et informer le public.
- Pas de distribution de ticket numéroté pour gérer l'attente. Les usagers sont obligés de perdre leur tour pour payer le parcimètre.
- Une attente déraisonnable qui s'ajoutant au problème précédent devient insoutenable et inqualifiable en ce qui concerne les personnes fragiles (femmes enceintes) qui sont obligées d'attendre debout pour ne pas perdre leur tour.
- L'agressivité de certains agents vis-à-vis des usagers, leur abus de pouvoir quand ils ferment un guichet en représailles. Ce qui amène les usagers à se retourner contre l'usager « responsable » de cette fermeture.

Audience interrompue à la préfecture le 6 avril 2011 (Collectif de Solidarité de St Etienne-de-Rouvray et RESF Rouen).

Mercredi 6 avril, à 14h, le Collectif de Solidarité de St Etienne-de-Rouvray et le RESF Rouen étaient reçus à la préfecture dans le cadre de réunions mensuelles pour examiner des dossiers individuels de familles et de personnes sans papiers. Au cours de l'étude d'un dossier, après des questions répétées et insistantes, M. Larrey (secrétaire général adjoint) a perdu son sang froid. Il a quitté la salle et menacé de ne plus nous recevoir. Ainsi, sans raisons et sans arguments fondés, la réunion s'est terminée à 14h20. Cette sortie était-elle préméditée ? Un seul dossier sur 16 a été examiné.

.

Les tests osseux

Un os à ronger : l'ASE ose les tests osseux.

Article paru dans le journal de SUD Education Haute-Normandie (mars 2011).

Quand on dit qu'il faut sans relâche combattre les idées nauséabondes véhiculées par le Front National et l'UMP...et d'autres... Elles s'infiltrèrent partout, même là où on ne s'y attend pas du tout.

La preuve : l'ASE (**Aide Sociale à l'Enfance**), service des Conseils Généraux, fait la distinction entre les mineurs étrangers et les mineurs français.

L'argument : manque de crédits, manque de places. Alors plutôt que de se battre pour augmenter les places d'accueil, on élimine les indésirables. Comme pour l'hébergement d'urgence, rappelez-vous, il n'y a pas si longtemps, certains préfets ont donné des consignes pour mettre en fin de liste les étrangers sans papiers, quels que soient leur état de santé ou leur situation familiale.

Heureusement, les militants veillent. Amiens, 15 février 2011 au matin, dans trois foyers différents, 9 mineurs, au lieu d'aller dans leur lycée, sont embarqués pour aller passer à l'hôpital un test osseux sensé déterminer leur âge. Ils en ressortiront pour aller directement dans des centres de rétention administrative (CRA), l'examen ayant déterminé pour les neuf jeunes un âge supérieur à dix huit ans. Tous ont reçu un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (APRF) du préfet de la Somme. Cinq d'entre arrivent au CRA de Oissel. La résistance s'organise avec les militants RESF d'Amiens et des éducateurs du foyer. Ils récupèrent témoignages et attestations, contactent les militants RESF des lieux où sont enfermés les jeunes. Presque la routine... Au tribunal administratif de Rouen, le 21 février, en présence de nombreux militants du RESF, l'avocat, Selçuk DEMIR obtient l'annulation des cinq APRF, le juge remettant en cause la fiabilité de ces tests osseux dont la marge d'erreur peut aller jusqu'à dix huit mois, voire deux ans !

Alors, qu'en est-il de ces tests osseux ? Pratiqués à des fins thérapeutiques, notamment pour les enfants ayant des problèmes de croissance, ils sont détournés au profit d'une honteuse chasse à l'étranger, sur des mineurs suspectés d'avoir menti sur leur âge, même pour ceux qui ont des documents officiels le prouvant. Le monde médical, dans sa quasi-totalité, condamne ces examens médicaux visant à déterminer l'âge, à la fois sur l'aspect scientifique (problème de la marge d'erreur), éthique et humain (risque de traumatisme important pour les jeunes soumis à ces examens).

Mais là où on atteint l'ignominie, c'est que ces examens ont été demandés par ceux-là même qui doivent protéger les jeunes : les cadres de l'ASE, communément appelés « Inspecteurs Chargés de la Protection de l'Enfance ». Rappelons que l'ASE est un service du Conseil Général, conseil gêné en l'occurrence, car celui de la Somme a désavoué l'action de ses cadres, a soutenu les jeunes, et s'est engagé à les reprendre en charge. Mais alors, comment en arrive-t-on là ? Ces cadres sont-ils directement inspirés par le discours récurrent lepéniste, sarkosiste, etc... sur « la faute à l'étranger »? Quelles consignes ou absence de consignes de la part des élus politiques du Conseil

Général ? Le manque de crédits, ou certains choix de ventilation de crédits, n'implique-t-il pas ces décisions intolérables ? Bref les cadres de l'ASE sont-ils horribles ou les lampistes des élus ?

Malheureusement, la Somme n'est pas isolée. La Seine-Maritime y goûte aussi. Quelque temps avant cette affaire médiatisée des « neuf d'Amiens », deux mineurs étrangers isolés ont été mis à la porte de leur foyer après un examen osseux demandé par l'ASE sans avoir même pu faire valoir leurs arguments. Résultat: le tribunal administratif a condamné le département pour ces pratiques peu respectueuses des droits et de l'intérêt de ces jeunes étrangers. Ces cas sont loin d'être isolés en Seine-Maritime, les services de l'ASE demandant automatiquement ce genre de test. Nous ne savons toujours pas, à ce jour, si les élus de notre Conseil Général ont désapprouvé les méthodes de ces cadres de l'ASE.

Le logement

Logement, expulsion, des élus inaccessibles (RESF Rouen).

Octobre 2010 : deux familles en situation irrégulière dont les enfants sont scolarisés ont un gros problème de logement : l'une vit dans un squat indigne à Sotteville-lès-Rouen, l'autre, déboutée du droit d'asile vient d'être expulsée de son appartement à Canteleu (par environ 30 policiers), à l'initiative de France Terre d'Asile.

Nous alertons le maire de Sotteville et celui de Canteleu pour demander de l'aide. Ils nous font recevoir l'un par son attaché parlementaire et un membre des services techniques, l'autre par son premier adjoint et un membre de son cabinet. Aucun n'acceptera de nous rencontrer et l'un comme l'autre refuseront leur aide à propos du logement.

Comportement bien regrettable de la part d'élus municipaux et nationaux comme si un contact direct avec des électeurs mobilisés pour une cause humanitaire leur semblait incongru.

Bébés à la rue (12 avril 2011, Collectif Solidarité de St-Etienne-du-Rouvray).

Ce soir, deux mamans sont dehors avec chacune un bébé de 6 mois. Deux mamans qui n'ont pas le droit de demander l'asile politique en France, car l'une est passée par Malte, l'autre par l'Italie. Jusqu'à hier, le 115 leur trouvait un hébergement. Ce soir, c'est fini, plus de place. Nous étions en réunion lorsque nous l'avons appris. Nous avons appelé le 115, où on a eu la confirmation qu'il n'y avait plus de places. Nous avons aussi appris que 3 autres mamans, chacune avec enfant en très bas âge et un couple avec aussi un enfant, étaient dans la rue, tous sans papiers.

Jusqu'à maintenant, des crédits spéciaux, permettaient au 115 de prendre des nuits d'hôtel pour ces situations limites. Il n'y a plus ces crédits.

Seule « largesse »: le 115, peut, si une femme appelle suite à des violences conjugales, mais après minuit, prendre une nuit d'hôtel, (et une seule), toutefois après accord de la hiérarchie!!!! Les deux mamans sont parties avec leurs bébés à Charles Nicolle (quand le 115 suggère d'aller au CHU, il se fait sermonner le lendemain par des cadres de ce CHU), parfois les personnes se font éjecter en pleine nuit du CHU.

Elles ont avec elles le dépliant du Collectif Solidarité Antiraciste, avec notre numéro, afin de le donner au CHU, en cas de besoin.

L'Etat se met hors-la-loi quand ils ne logent pas les demandeurs d'asile (RESF Rouen).

Sur l'agglomération de Rouen, nous avons actuellement connaissance de deux jeunes majeurs scolarisés qui subissent ce manquement de l'Etat. Ils sont tous les deux demandeurs d'asile et ils sont tous les deux sans logement. Pour compenser, l'Etat leur propose une allocation mensuelle de 330 euros qui est censée leur permettre de se loger.

Les lycéens majeurs

Un exemple d'acharnement de la préfecture à l'encontre d'un lycéen majeur.

C'est l'histoire d'un lycéen arménien yézide. Le peuple yézide a une langue propre et une religion qui n'est acceptée par aucune des grandes religions monothéistes, musulmane ou chrétienne. Ils sont persécutés en Arménie. Il arrive en France en 2006. Toute sa famille est en France, ses parents, ses grands parents. Un de ses oncles a une carte de 10 ans. Il apprend rapidement la langue française qu'il pratique suffisamment bien pour être accepté dans un lycée professionnel pour passer un CAP vente, qu'il obtient avec les félicitations des enseignants. Son avocate demande pour lui un titre de séjour étudiant qui lui est refusé sous prétexte qu'il n'a pas le revenu minimum exigé pour suivre des études ! Il reçoit une OQTF. Il poursuit sa scolarité malgré tous les obstacles en seconde bac professionnel. A la rentrée 2009 il est arrêté, reçoit un APRF (arrêté préfectoral de reconduite à la frontière) et est retenu au centre de rétention de Oissel. Belle rentrée pour un lycéen. Il n'est pas expulsable car l'Arménie ne délivre pas de visa d'entrée pour un yézide. Le Tribunal administratif annule l'APRF. Suite à ce jugement, accompagné de RESF Rouen, le lycéen se rend à la préfecture pour déposer un nouveau dossier de régularisation. Non seulement la préfecture n'accepte pas son dossier mais elle lui donne un nouvel APRF qui est à nouveau annulé par le tribunal administratif. Après de longues démarches il obtient enfin un titre de séjour étudiant. Retour à la case départ, le même titre demandé trois ans auparavant est octroyé, au prix d'angoisses quotidiennes.

Les Revendications

Revendications sur le plan local

1° Préfecture de Rouen : pour un accueil respectueux des personnes, du droit et de la dignité des immigrés. Des mesures immédiates pourraient améliorer la situation inacceptable actuellement faite aux étrangers à la préfecture.

- recrutement du nombre d'agents à la hauteur des besoins, formé au droit des étrangers et aux relations humaines.
- Présence d'interprètes
- Traitement plus rapide des dossiers et examen des demandes avec humanité
- Réponse écrite et motivée notifiée à tout demandeur avant le délai de deux mois.
- Aux guichets, respecter la confidentialité de la vie de chacun.
- Pour une personne adulte, le visa est actuellement à 220€ et la visite médicale à 340€. Nous demandons la suppression des timbres fiscaux et que les visites médicales pour les étrangers régularisés soient facturées au prix d'une visite médicale ordinaire.
- Raccourcir significativement les délais de rendez-vous. Ils sont actuellement de six mois.

2° Sous-préfecture de Dieppe.

Afin d'assurer l'égalité d'accès aux services publics de proximité, nous demandons la réouverture du service des étrangers de la sous-préfecture de Dieppe (fermé le 4 avril 2011). Les étrangers seront désormais obligés de se déplacer jusqu'à Rouen où le service est déjà surchargé.

Revendication sur le plan national

3° Suppression des tests osseux demandés par l'ASE (Aide sociale à l'enfance) pour déterminer l'âge des mineurs qu'elle prend en charge. Ces tests sont contestés scientifiquement. Le droit commun doit s'appliquer aussi aux jeunes étrangers.

4° L'Etat doit loger les demandeurs d'asile (il se met hors-la-loi quand il ne le fait pas).

5° Assurer un logement stable aux déboutés du droit d'asile quand ils doivent quitter les CADA. Pas d'expulsion sans relogement.

6° Abrogation des lois xénophobes.

7° Fermeture des centres de rétention administrative.

8° Liberté de circulation et d'installation pour tous.

9° Régularisation de tous les sans papiers.

Collectifs qui ont participé à la rédaction de ce cahier

Les collectifs suivants ont participé à la rédaction de ce cahier de doléances et appellent à la manifestation du samedi 28 mai contre le racisme, la politique d'immigration du gouvernement et pour la régularisation des sans-papiers (dans le cadre d'une mobilisation nationale et unitaire).

- Le Collectif de Sans Papiers de l'Agglo de Rouen.
- Le RESF de l'Agglo de Rouen.
- Collectif pour la Défense des Libertés Fondamentales.

Le RESF de l'agglo de Rouen est composé de : *Ligue des Droits de l'Homme, FCPE (fédération des conseils de parents d'élèves), ASTI Petit-Quevilly, CGT Educ'action, FSU, SGEN-CFDT, SUD Education, CIMADE, Emancipation 76, Collectif des Sans-Papiers, Collectif de Solidarité de St Etienne-de-Rouvray, ICEM Pédagogie Freinet, des personnes à titre individuel.*

Contact : resf76.rouen@orange.fr et 06 68 63 20 05.

Le CDLF est composé de : *Alternative Libertaire, les Alternatifs, ASTI Petit Quevilly, ATTAC Rouen agglo, CFDT-Sgen, CGT précaires et privés d'emplois, CREAL 76, Émancipation, Fédération pour une Alternative Sociale et Écologique 76, FSU 76, Gauche Unitaire, LDH, MRAP, NPA, Parti de Gauche, PCF 76, Ras l'Front Rouen, Syndicat de la Magistrature 76, Union Syndicale Solidaires 76, les Verts.*

Contact : 06 27 06 42 70